

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois septembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue.

Etaient présents : MM. PASSELAIGUE, MOSER, COUSIN, GARNIER -Mmes LALOS, REDUREAU, adjoints, Mmes HUART, DUBRETON, LEGENVRE, BONRAISIN, HAAS et GONCALVES MM.LEMOINE, HAMELIN, RABANT, TRONCHET, VAGNER

Absents excusés : Mme BEYER et M.TOTAIN

Procurations : -

Secrétaire : M. GARNIER

Convocation et affichage : 12/09/2014

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2014/037 - Personnel : avenant au contrat emploi avenir

Vu la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir,
Vu les décrets n°2012-1210 et 1211 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir,
Considérant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer l'avenant à la convention d'emploi avenir à compter du 1er octobre 2014, visant à augmenter la durée du travail de 24h à 28 H par semaine.

2014/038 - Personnel : création d'un emploi contractuel pour accroissement temporaire d'activité

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les emplois du temps des agents de l'école ont été aménagés et des renforts ont été nécessaires, ce qui oblige à prévoir le recrutement d'un agent non titulaire pour accroissement temporaire d'activité dans les services périscolaires (cantine, TAP, études, entretien des locaux).

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 1,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à recruter sur un emploi contractuel d'adjoint technique 2^{ème} classe – 1^{er} échelon, pour une durée maximale de 12 mois, et un maximum de 20H par semaine, à préciser en fonction du planning.

Pour information, les contrats des personnels titulaires ne sont pas modifiés pour l'instant. Le centre de gestion conseille d'attendre une année d'expérience des nouveaux horaires. Des heures complémentaires seront payées le cas échéant.

2014/039 - Rythmes scolaires : conventions pour l'animation des ateliers

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions de prestations pour l'animation des Temps d'Activités Périscolaires du vendredi de 15h15 à 16h30 :

- Profession Sport & Loisirs Sarthe : mise à disposition d'un éducateur de Judo : adhésion 26 €/an – facturation horaire : 38.28 € soit 47.85 € par séance d'1h15- 15 séances **(717.75 €)**
- La Croix Blanche : 15 séances d'initiation aux gestes de premiers secours : 2 € par élève soit **200 €**
- ASSP tennis de table - mise à disposition d'un éducateur de tennis de table : facturation à la séance d'1h15 : 46.50 € - 15 séances **(697.50 €)**
- Comité départemental de roller sports : 15 séances d'initiation au roller de 1h15 du 30/01/2015 au

26/06/2015 x 61.80 €, y compris prêt de matériel (927 €)

- La Boite à jeux - Animation jeux de société : 15 séances de 1h15 du 30/01/2015 au 26/06/2015 x 46.25 €, y compris prêt de matériel (693.75 €)

Les crédits sont inscrits à l'article 6042 du budget 2014 et le seront pour le budget 2015.

2014/040 - Budget 2014 : décision modificative n° 3

Compte tenu des engagements pris, des ajustements sont à effectuer :

COMMUNE					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
6226	Honoraires Fidal Cspe	960			
73925	Fonds péréq ress interco (FPIC)	1 111			
0.22	Dépenses imprévues	-2 071			
Total		0			0
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
2111	Acq. foncières	-5 310			
21318	Cimetière jardin du souvenir et tombes	3 400			
21318	Eglise : remplacement mouton cloche	1 910			
21534	Mât EP allée du Pré	1 065			
2153	création trottoir rue caillères	14 010			
2188	arroseur stade	1 400			
0.20	Dépenses imprévues	-16 475			
Total		0			0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette modification du budget.

2014/041 - Budget 2014 : Tarifs des locations de salles au 1^{er} janvier 2015

Après étude en commission, les tarifs sont proposés comme suit :

	St Pavace		Extérieur	
	2014	2015 au 01/01/15	2014	2015 au 01/01/15
GRANDE SALLE des loisirs				
Repas familiaux et d'associations Samedi, dimanche ou férié	293,00 €	310,00 €	460,00 €	477,00 €
Repas du lendemain midi faisant suite à une réservation	90,00 €	95,00 €	185,00 €	190,00 €
Vins d'honneur, apéritifs, réunions	120,00 €	135,00 €	185,00 €	200,00 €
Tarif horaire (uniquement en journée)	12,20 €	12,50 €		12,50 €
Caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €

	2014	2015	2014	2015
PETITE SALLE des loisirs				
Repas familiaux et d'associations	130,00 €	135,00 €	230,00 €	235,00 €
Repas du lendemain midi faisant suite à une réservation	55,00 €	60,00 €	110,00 €	115,00 €
Vins d'honneur, apéritifs, réunions	70,00 €	75,00 €	110,00 €	115,00 €
Tarif horaire (uniquement en journée)	12,20 €	12,50 €		12,50 €
Caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €
SALLE TOURAINE et SALLE STE ANNE	2014	2015	2014	2015
Réunions (pas buffets, pas apéritifs dinatoires)	70,00 €	75,00 €	110,00 €	115,00 €
Tarif horaire	12,20 €	12,50 €	12,20 €	12,50 €
Caution	820,00 €	820,00 €	820,00 €	820,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les tarifs proposés.

2014/042 - Budget 2014 : Redevance pour occupation du domaine public - Grdf

La commune est desservie en gaz naturel et perçoit à ce titre une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur de canalisations situées sous le domaine public communal (12 512 m).

Le montant doit être fixé par le conseil municipal dans la limite d'un plafond, qui s'élève à 619 € pour 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre de recettes à hauteur du plafond soit 619 €.

2014/043 - Budget 2014 : récompenses jury du fleurissement

Les membres de la Commission fleurissement ont visité la commune et les prix seront remis le 6 novembre aux habitants concernés.

28 bons d'achats vont récompenser les lauréats pour un montant total de 680 €, à retirer auprès de :

- Jardinerie TRUFFAUT - LE MANS
- M. LECRENAIS Jean-Yves Les Mantellières à Saint-Pavace et sur le marché.

Le crédit est prévu au budget primitif 2014 à l'article 6068.

2014/044 - Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du service public – Rapport d'activités 2013 du SIDERM (Philippe Cousin)

A signaler, deux actions écologiques :

- Eco paturage à St Pavace : vous avez pu apercevoir des chèvres dans le terrain près des forages et de la station de traitement
- Reboisements compensatoires à Yvré-le Polin : suite à la coupe de bois pour création de station de traitement et de 3 forages à Yvré-le Polin, le SIDERM s'est engagé à procéder à des reboisements compensatoires
- Entre 2009 et 2013, le nombre d'abonnés est passé de 41 882 à 44 405, ce qui montre que la périphérie mancelle continue à progresser en nombre d'habitations.
 - Pour St Pavace : 766 abonnés en 2009 – 847 en 2013

- Du fait de la mise en service des 3 forages d'Yvré-le Polin en 2013, la part des eaux souterraines est passée à 45% (contre 25% en 2010) ; de ce fait l'achat d'eau en gros à la ville du Mans a sensiblement diminué, ce qui a déclenché dans un premier temps une demande de révision de la convention d'achat en gros et dans un deuxième temps la saisie du tribunal administratif, vu l'absence de proposition de nouvelle convention par la ville du Mans.

En parallèle des discussions sont toujours en cours entre le SIDERM et Le Mans Métropole pour voir si les moyens d'exploitation peuvent être mutualisés et à quelles conditions techniques et financières.

L'augmentation des tarifs en 2014 sera de 5.81 % en moyenne pour équilibrer les charges, dont une part importante est liée à la convention d'achat d'eau en gros et une part aux travaux importants sur plusieurs années :

- équipements de 3 forages à Yvré-le Polin,
 - suppression des branchements en plomb sur tout le territoire du syndicat,
 - mise en place de la télé relève, y compris le remplacement de la totalité du parc des compteurs des abonnés du SIDERM
- La qualité d'eau distribuée a été satisfaisante pour toute l'année 2013, avec quelques remarques relatives à l'usine de l'Epau où des améliorations seraient à apporter sur une partie des traitements pour tenir compte de la dégradation légère des eaux brutes de l'Huisne et aussi pour pallier une éventuelle pollution par déversement accidentel de produits toxiques dans la rivière.

Le rapport complet est consultable à la mairie.

➤ **Décisions du Maire**, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations

2014/016 - Déclaration de ne pas aliéner vente Vte Leriche – 15, rue de la Rivière

2014/017- Déclaration de ne pas aliéner - Vte SOFIAL Allée de la Romerie

2014/018- Déclaration de ne pas aliéner - Vte Ragot Le Moulin aux Moines

2014/019- Marché entretien voirie 2014 - Colas (60 479.74 € HT)

2014/020 - Déclaration de ne pas aliéner - Vte Philippo 18, allée du Grand Château

2014/021- Contrat entretien jeux sté POSITIVE 2014-2017 (1 602 € TTC/an – 3 ans)

➤ **Comptes rendus des commissions et de la CDC**

• **Commission familiale, sociale et scolaire**

Participation aux réunions de rentrée parents/enseignants pour la mise en place des temps d'activités périscolaires

Rencontre prévue avec les assistantes maternelles de la commune

• **Commission voirie**

- Marché de rénovation de l'éclairage public = l'entreprise CEGELEC pour un montant 49 504.54 HT.
- Pont au-dessus du Monnet sur la promenade du Souvenir à consolider
- Visite du jury départemental de fleurissement début septembre
- Travail sur le cahier des charges du prochain marché d'entretien des espaces verts
- Ordures ménagères : planifier la remise des sacs 2015 semaines 49 et 50

• **Commission animation CME**

Les élections se dérouleront le 9 octobre et l'installation se fera le 16 octobre.

• **Commission communication**

Préparation du flash d'automne distribué fin octobre

• **Communauté de communes**

Semaine de Fun du 20 au 24/10/14

Maison de santé : travaux démarrés – livraison dans 14 mois

Tennis couverts à St Pavace débiteront dans 2 semaines pour une livraison en mai 2015

Travail sur la mise en place du club communautaire

➤ **Affaires diverses et informations**

M . Passelaigue reste le correspondant « tempête » de la commune.

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	
Claudine BEYER	Absente excusée
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	
Caroline LEGENVRE	
Xavier VAGNER	